

EXPOSE : L'APOLOGIE DE SOCRATE : SECONDE PARTIE

PLAN

INTRODUCTION

I. AUTEUR

1. BIOGRAPHIE

2. BIBLIOGRAPHIE

II. L'ŒUVRE

**1. L'APOLOGIE DE SOCRATE : RAPPEL SUR LA
PREMIERE PARTIE**

2. ETUDE DE LA SECONDE PARTIE DE L'ŒUVRE

A. LE PROCES ATHENIENS

B. LES ACTEURS DU PROCES

**C. LE CHOIX DE LA SENTENCE APRES LA
CONDAMNATION**

CONCLUSION

INTRODUCTION

Dans son sens originel, l'apologie est un genre littéraire visant à argumenter en défense contre les attaques visant une personne ou une doctrine. Dans l'Apologie de Socrate, qui est un exemple du genre, Platon rapporte les plaidoyers de Socrate lors de son procès en -399 qui déboucha sur sa condamnation à la mort. La défense se déroule en trois parties, toutes en lien direct avec la mort. Socrate se défend devant toute la cité d'Athènes. Il répond aux trois chefs d'accusation déposés contre lui : corruption de la jeunesse, non-reconnaissance de l'existence des dieux traditionnels athéniens, et introduction de nouvelles divinités dans la Cité. Dans notre exposé nous nous intéresserons à la seconde partie de l'apologie.

I. AUTEUR

1. BIOGRAPHIE

Platon est né en 424 ou 423 avant J.C à Athènes ou à Egine, au moment de la toute-puissance du monde grec. A la fin de sa vie, Platon en verra le déclin.

Il est issu d'une famille aristocratique aisée et puissante sur le plan politique. Il s'essayera lui-même, à plusieurs reprises, à la vie politique, mais y renoncera par rejet de la part de ses employeurs puis par dégoût de sa propre part.

Jeune, il pratiquera la gymnastique, la poésie, la musique, les mathématiques, la dramaturgie. Il écrira de nombreuses pièces de théâtre.

A vingt ans, il rencontre Socrate. C'est le tournant de sa vie...

Il brûle toutes ses pièces de théâtres pour écrire d'autres pièces basées sur un questionnement philosophique et il devint le plus fidèle disciple de Socrate.

A la mort de celui-ci, neuf ans plus tard, il décide de voyager (Egypte, Lybie, Italie, Sicile, - là il proposera des idées d'organisation politique qui le conduiront en prison-)

Rentré à Athènes, il ouvre une école (« l'académie ») pour poursuivre l'enseignement de Socrate en le reprenant à son compte (tout ce qu'on connaît de Socrate a été écrit par Platon, principalement dans des dialogues). Sa vision personnelle tend à analyser ce qui propose idées et choses réelles (les philosophes pré-socratiques peuvent tous être considérés comme des « philosophes de la nature »).

Il y enseignera une quarantaine d'années.

Ses élèves les plus célèbres sont Aristote et Démosthène.

Il meurt à 81 ans.

2. BIBLIOGRAPHIE

Platon a écrit de nombreuses œuvres. Parmi ces œuvres nous avons :

CHARMIDE

MENON

PHEDRE

LE BANQUET

APOLOGIE DE SOCRATE...

II. L'APOLOGIE DE SOCRATE : PRÉSENTATION

Socrate n'a rien écrit et son enseignement fut dans la cité Athénienne, purement oral. Nous le connaissons surtout par les textes de Platon, qui fut son « disciple », textes comme La République, Le Gorgias, Le Phédon, Le Banquet, etc...., qui mettent en scène un Socrate questionnant, interrogeant ses concitoyens sur des sujets de toutes sortes et donnant naissance ainsi à la rationalité philosophique en Occident. En effet, Socrate dans ses discours, s'oppose à la méthode relativiste des sophistes, professeurs d'éloquence, beaux parleurs et habiles à raisonner, qui prétendent enseigner, contre rémunération, l'art de bien discourir, l'art de persuader, par tous les moyens, une assemblée, quelle que soit la théorie défendue : les sophistes n'ont donc pas d'abord le souci de la vérité mais se préoccupent surtout du pouvoir des mots, de l'art de persuader autrui, de l'efficacité d'un discours. Socrate au contraire, prétend ne rien savoir, et cherche avant tout la vérité et la justice, par un travail critique des opinions, en examinant le manque de solidité des croyances des hommes de son temps. Dès le premier paragraphe de l'Apologie, Socrate veut d'ailleurs redire qu'il n'est pas comme les sophistes un habile discoureur : « je suis un orateur mais pas à leur manière » (17a). Socrate se pense en effet investi d'une « mission divine », l'oracle de Delphes ayant déclaré qu'il était le plus sage des hommes (voir en 21a). En quoi consiste cette sagesse ? C'est que la plupart des hommes pensent posséder des connaissances bien établies alors qu'ils sont surtout enfermés dans leur certitude et leurs préjugés qui se révèlent discutables après examen. L'ignorance se présente comme sûre d'elle-même alors que la reconnaissance de son ignorance marque le début de la sagesse... Se savoir ignorant c'est au fond la condition qui nous permet de nous rendre disponible au travail critique de la pensée et donc à la recherche de la vérité, du bien, de la vertu, de la justice. Socrate reste un philo-sophe (philia-sophia), un amoureux de la vérité, plus qu'un propriétaire de cette vérité, dont la pensée ne s'est pas figée dans une doctrine mais qui reste une quête permanente. Socrate nie être un maître penseur (23c et 33a). À cela deux raisons : d'une part il ne fait jamais payer son enseignement (19d-e, 33a-b) et d'autre part, il ne dispose d'aucun savoir positif, d'aucune doctrine, qu'il serait susceptible d'enseigner (19d, et surtout 20b). Il insiste :

« Moi qui ne sais rien, je ne vais pas m’imaginer que je sais quelque chose. » (21d) – phrase qui a souvent été reformulée par les commentateurs de cette façon : « Tout ce que je sais, c’est que je ne sais rien. » C’est ce travail critique et philosophique de remise en cause des croyances que Socrate inaugure avec les Athéniens. D’où la méthode socratique qui est fondée sur l’ironie et qui vise par interrogations successives, à amener un interlocuteur, par le jeu des questions réponses, tout en faisant semblant au départ d’admettre son point de vue, à ses propres contradictions, pour lui faire reconnaître son ignorance c’est-à-dire l’insuffisance de ses réponses sur tel ou tel sujet , ce qui lui attire bien entendu souvent l’antipathie de ceux sur lesquels il se livre à cet exercice et qui n’apprécient guère qu’on démontre la faiblesse de leur pensée en public. C’est pourquoi la plupart des dialogues écrits par Platon sont des textes qui posent la question de l’essence d’une chose (qu’est-ce que le beau, le courage, la vertu ?... etc.) sans forcément d’ailleurs trouver de réponse (dialogue aporétique). Cependant une telle pratique critique à l’égard des croyances de son temps dérange, inquiète les athéniens. L’enseignement de Socrate est en effet bien singulier puisqu’il ne défend pas de doctrine mais suscite l’embarras, le doute, l’étonnement en face des choses. Il perturbe les croyances par ses interrogations et s’attire des inimitiés de ceux dont il tente pourtant d’éveiller les consciences en leur faisant accéder à la pensée philosophique, de là l’agressivité des hommes politiques (21b-e), des poètes (21e–22C), des hommes de métiers (22C-e). Le personnage est inclassable et on le prend parfois pour un sophiste ou bien pour un cosmologue parlant du ciel et de la terre à la manière d’Anaxagore. Ainsi Socrate est-il accusé » d’impiété » (de ne pas respecter les dieux de la cité) et de » corruption de la jeunesse » par les athéniens. Ces accusations, sans véritable fondement, font surtout émerger le problème du rapport de la cité grecque avec la philosophie naissante. Et c’est donc injustement, après un procès expédié (une journée : Socrate à plusieurs reprises regrette cette rapidité par exemple en 19a, 24a et 37b), qu’en –399 Socrate fut condamné à mort (à boire la cigüe) par les athéniens qui en firent un martyr (il faut rappeler qu’une loi athénienne datant de –430 condamnait ceux qui ne croyaient pas aux dieux ou qui enseignaient des doctrines relatives aux phénomènes célestes (astronomie). C’est donc dans l’Apologie de Socrate

que Platon prend la défense de son maître pour le faire connaître (le texte est rédigé une dizaine d'années après le procès) et même si on peut supposer qu'il ne reproduit pas exactement les paroles de Socrate, on peut supposer qu'il retrace l'essentiel de ce qui s'y est passé en nous donnant une image aussi exacte que possible de Socrate. Socrate a 70 ans lorsqu'il est accusé par Méléto, jeune poète (qui représente les artistes), Anytos, chef de file du parti démocrate, qui lutte contre la tyrannie des Trentes et joua un rôle important dans le rétablissement de la démocratie en 403 (qui représente donc les politiques) et Lycon (un orateur) qui ont porté plainte contre lui (Socrate est jugé au tribunal populaire de l'Héliée devant 500 citoyens ordinaires qui sont ses juges, les héliastes : le tribunal fonctionne du lever jusqu'au coucher du soleil d'où son nom venant du grec « hélios » =soleil). L'ouvrage de Platon retrace le déroulement du procès (les procès sont choses très courantes à cette époque et beaucoup de litiges qui opposent des citoyens se règlent de cette façon): la coutume athénienne voulait que l'accusé prenne lui-même sa défense et c'est donc la parole de Socrate que nous entendons... A la fois document historique, évocation biographique, plaidoyer pour la philosophie, ce texte est d'abord une affaire judiciaire qui évoque la difficile reconnaissance de la libre pensée au moment de son apparition dans la Grèce antique ; la philosophie ici s'expose au jugement de l'opinion commune qui ne la comprend pas et la voit comme une menace, un risque de mise en cause des valeurs et de l'ordre de la cité. Les propos de Socrate se scinde en trois parties séparées : d'abord, il plaide non-coupable ; ensuite, reconnu coupable, il propose une sentence alternative à la peine capitale ; enfin, il clôt le procès par une adresse informelle, ou péroraison. Dans l'exposé nous allons nous intéresser à la seconde partie. Mais pour une meilleure approche, nous ferons un rappel sur la première partie.

1. L'APOLOGIE DE SOCRATE : RAPPEL SUR LA PREMIERE PARTIE

Socrate tente de réfuter ses accusations par une défense : il dénonce l'habileté, les mensonges et les faussetés des discours de ses accusateurs et analyse les raisons des anciennes calomnies que l'on faisait circuler à son propos. Il explique le sens de « sa mission » reçue du dieu : réveiller les

consciences de ses contemporains, et démontre qu'il y a consacré toute sa vie. Toute la première partie s'occupe de convaincre les juges athéniens de l'innocence de Socrate. Cette défense semble s'ordonner de manière cohérente : Socrate examine les reproches qu'on lui adresse, l'un après l'autre, et y répond point par point, montrant leur invraisemblance et finissant par mettre Méléto devant ses propres contradictions à l'issue d'un contre-interrogatoire assez ironique. Cependant, cette défense présente plusieurs aspects atypiques : son caractère improvisé induit une structure d'apparence décousue, pendant que le refus systématique de recourir à des témoignages décrédibilise le propos. Peu convaincus, les juges rendront une sentence mitigée où la condamnation l'emporte à une faible majorité.

2. ETUDE DE LA SECONDE PARTIE DE L'APOLOGIE DE SOCRATE

A. LE PROCÈS ATHÉNIEN (AGÔN) : QUELQUES DONNÉES JURIDIQUES

« Il n'aurait fallu que trois voix de plus pour que je fusse absous » déclare Socrate au moment où il apprend que les juges l'ont reconnu coupable. Cette traduction paraît extrêmement contestable d'autant qu'elle porte sur un moment capital du procès : les traductions plus récentes évoquent plutôt trente voix que trois.

Trente voix, Socrate parle d'une « faible majorité » : combien de juges siègent dans cette affaire ? Les recherches historiques permettent de retenir le chiffre de cinq cents magistrats (Socrate aurait donc été condamné par deux cents quatre-vingt voix contre deux cent vingt). Qui sont ces juges ? De simples citoyens volontaires, âgés d'au moins trente ans. Leur rémunération s'établit, nous apprend Aristophane dans les cavaliers, à trois oboles par journée d'audience, soit le salaire d'une demi-journée de travail d'un ouvrier. Cette faible somme ne pouvait convenir qu'à des citoyens âgés, pour qui elle correspondait à une pension de retraite, ou à des jeunes gens désœuvrés ou inaptes au travail. Le coût pour l'administration athénienne n'en est pas moins considérable : ce procès revient à payer une journée de travail à deux cents cinquante ouvriers.

On n'aurait pas déployé un tel appareil, ni engagé de telles dépenses, pour une affaire secondaire.

Très grave, le procès de Socrate intéresse toute la Cité : c'est une affaire d'Etat. Les juges d'ailleurs, s'engagent sous serment formel à « voter conformément aux lois et aux décrets du peuple athénien » explique Démosthène dans son Contre Timocrate. Cette gravité manifeste n'empêche cependant pas une procédure menée tambour battant : l'ensemble des débats devait être bouclé dans la journée (Socrate regrette d'ailleurs cette précipitation a de nombreuses reprises).

Chaque partie doit, du fait de cette brièveté, s'empresse de réfuter les allégations de l'adversaire. Le litige ne peut se résoudre qu'à l'avantage surtout des vraisemblances et surtout, il n'appelle aucun témoin a la barre : il se contente de mentionner des gens qui pourraient déposer en sa faveur.

Curieux accusé que ce Socrate : il paraît ignorer les ressorts de la procédure, alors qu'il joue sa tête !

Il commence même sa première plaidoirie en annonçant qu'il n'emploiera pas les « artifices du langage » mais au contraire qu'il utilisera « les termes qui se présenteront [a lui] les premiers » - « des choses dites à l'improviste » traduit Luc Brisson. Dans une affaire d'Etat, une telle légèreté scandalise.

B. LES ACTEURS DU PROCÈS

L'acte d'accusation est soutenu conjointement par trois citoyens, Lycon, Mélétos et Anytos. Des trois, Lycon est le moins connu. Mélétos qui a déposé officiellement la plainte, semble avoir été un poète. La majorité des commentateurs désignent Anytos comme l'instigateur du procès. Démocrate notoire, il avait apporté son soutien à Thrasybule lors de la révolte contre la Tyrannie des trente en 403. En 399, Anytos était probablement considéré comme un héros national ; en tout cas, il devait s'agir d'un personnage influent.

Quant à Socrate, à soixante-dix ans, il n'a jamais comparu devant un tribunal, bien que les procès n'aient pas été rares à Athènes. Il s'agit donc d'un citoyen discret, d'un ancien combattant qui ne se mêle pas des affaires publiques. Quel métier exerce-t-il ? Aucun. A quoi passe-t-il donc ses journées ?

Il les consacre à « persuader » tout le monde « qu'avant le soin du corps et des richesses, avant tout autre soin, est celui de l'âme et de son perfectionnement ». Aussi s'emploie-t-il à examiner avec

d'autres citoyens des notions morales : une de ces discussions est ainsi rapportée par Platon dans un dialogue, le Lachès, lequel voit Socrate aux prises avec le célèbre général Athénien Lachès. Lors de cette discussion, les protagonistes tentent de définir le courage. Lachès, pourtant bien placé pour savoir ce que désigne ce mot, propose plusieurs définitions successives qui, toutes, sont détruites par les questions de Socrate et distinctions conceptuelles qu'elles entraînent. Le dialogue s'achève sur un échec : les interlocuteurs se quittent sans avoir réussi à apporter une définition satisfaisante. Les arguments du vieillard frappent l'entourage ; mais, bien conscient de la charge subversive de ses débats (prouver à un général qu'il ignore ce que signifie le mot « courage » paraît assez inconvenant), Socrate, prudent n'a jamais rien écrit. On ne le connaît que par l'intermédiaire d'une comédie d'Aristophane (Les Nuées), et par les travaux de deux de ses élèves : Xénophon (dans les Mémorables) et surtout Platon. Dans la mesure où ce fidèle disciple tient la plume, on peut interroger l'impartialité du rapport d'audience présente dans L'apologie de Platon.

C. LE CHOIX DE LA SENTENCE APRÈS LA CONDAMNATION

Il s'agit d'un débat sur la peine encourue. Après avoir été condamné à mort par une courte majorité (trente voix) Socrate propose une peine alternative et estime que ses services pour la cité demandent une récompense et demande à être nourri au prytanée (établissement où logent à vie les plus grands bienfaiteurs de la cité). Une fois condamné, donc, Socrate change nettement de ton. En tout état de cause, Socrate prend ses interlocuteurs à contre-pied. La retraite dans le prytanée constituait la plus haute récompense qu'Athènes pouvait décerner à l'un de ses citoyens et il est évidemment hors de question qu'on l'accorde à un individu condamné par la justice. Pourtant, Socrate prétend mériter ce traitement parce qu'il est en effet le plus grand bienfaiteur de la Cité (36d). Cette proposition fut interprétée comme une provocation et le jury le condamne alors à mort par une majorité plus forte que lors du premier vote. Ils commettent l'irréparable ; mais à y regarder de plus près, le second discours s'ouvrait sur cet aveu assez étrange : « je m'attendais à ce qui est arrivé » (36a). A de nombreux égards, on a le sentiment que Socrate savait d'avance qu'il allait être

condamné : dès 19a, il signale qu'il n'a que très peu de temps (trop peu ?) pour se disculper des accusations les plus anciennes portées contre lui. Plus troublant encore : dans son discours final, (38c-39d) non seulement Socrate explique que cette sentence ne résoudra pas les problèmes d'Athènes, mais encore il prédit un sort terrible à ceux qui l'ont condamné puisque, par leur faute, ils ont privé Athènes de celui qui pouvait vraiment rendre la Cité heureuse. Aux autres juges (qui l'ont acquitté), enfin, il annonce : « ce qui m'arrive est, selon toute vraisemblance, un bien; et nous nous trompons sans aucun doute, si nous pensons que la mort soit un mal. » (40b-c).

CONCLUSION

Sans doute peut-on voir en Socrate est-il un homme rusé, pour ne pas dire retors, qui abuse les juges d'Athènes, et en fait les instruments de son propre sacrifice. Mais ces critiques ne sont pas pertinentes si l'on comprend l'enseignement de Socrate. La justice est la valeur suprême qui peut justifier le sacrifice de notre propre vie. Seule la recherche de la justice constitue une vie acceptable. Aucune autre occupation ne présente un intérêt théorique ou pratique plus pressant, plus immédiat ni plus évident. Socrate ne peut pas changer de conduite, même sous la menace de la mort. Voilà comme un terrible avertissement : souvent, au bout de la route du juste, se dresse un échafaud ou une coupe de ciguë, un peloton d'exécution ou une guillotine. Ainsi l'enseignement de Socrate est de nous montrer que la loi n'est pas nécessairement la justice et que c'est le rôle du philosophe que de démontrer aux hommes de son temps cette différence. Si on peut dire sans exagération que l'Apologie de Socrate constitue l'œuvre inaugurale de la philosophie occidentale et qu'en lisant ce texte, les philosophes ou les apprentis philosophes remontent à la source originelle de leur discipline, c'est qu'avec elle, commence le chemin compliqué du rapport de la loi à la libre pensée et la réflexion sur la distance qui existe entre le légal et le légitime. En mourant Socrate témoignait de ses convictions et de la valeur de son témoignage... Si l'on en croit Platon, il fallait que Socrate meure pour que vive la philosophie...

MARILIANA